Session 2: Établir des projections économiques régionales de moyen terme

Focus sur les finances des entités fédérées

Vincent Frogneux, BFP

20 novembre 2018



Plan

- Historique
- Optiques économique et macrobudgétaire
- Hypothèse de politique inchangée
- Perspectives budgétaires des entités fédérées
 - Facteurs d'indexation
 - Démographie
 - Bases imposables à l'IPP

Historique

- Module développé en 2008 et publié pour la première fois en 2010
- Approche institutionnelle : désagrégation du seul soussecteur des communautés et régions
 - Communauté flamande
 - Communauté française
 - Communauté germanophone
 - Région wallonne
 - Région de Bruxelles-Capitale
 - Commission communautaire commune
 - Commission communautaire française
 - Commission communautaire flamande
 - Entité interrégionale
- Approche bottom-up

Optiques économique et macrobudgétaire

- Optique économique
 - O SEC2010
 - Regroupement des recettes et des dépenses en fonction de leur nature économique (≠ nature fonctionnelle)
 - Interdépendance entre les différents modules du modèle macroéconomique Hermreg
- Optique macrobudgétaire
 - O Projection de l'ensemble du compte de l'entité considérée
 - O Pas de projection pour chacune des unités composant l'entité

Compte de la Communauté flamande en 2017 (en milliards d'euros)

Source: ICN

Recettes	48,8	
Fiscales et parafiscales	13,6 13,4	
Fiscales		
Cotisations sociales effectives	0,2	
Autres recettes des autres secteurs et subsides reçus	3,7	
Cotisations sociales imputées	3,5	
Transferts des administrations publiques	28,0	
Dépenses	47,7	
Dépenses primaires	47,1	
Finales courantes, dont:	38,5	
Rémunérations des salariés	14,5	
Consommation intermédiaire et impôts payés	5,0	
Subventions	4,3	
Prestations sociales	13,9	
Finales en capital, dont:	2,9	
Formation brute de capital fixe	2,0	
Transferts aux administrations publiques	5,7	
Charges d'intérêts	0,6	
Solde de financement	1,1	

4

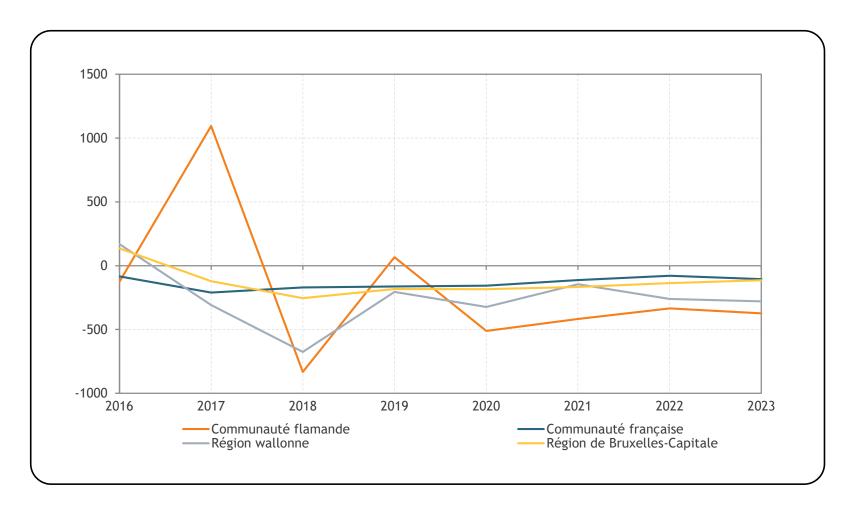
Hypothèse de politique inchangée

- Projection ≠ prévision
- Absence de règles budgétaires
 - O Projection des dépenses indépendante de celle des recettes
 - O Ampleur des marges de manœuvre
 - Ampleur des efforts pour atteindre un objectif
- Méthodologie de projection
 - A court terme : informations provenant des budgets
 - A moyen terme : projection à politique inchangée sur base des dispositifs légaux, d'évolutions tendancielles, d'évolutions endogènes au cadre macroéconomique, d'évolutions démographiques et le cas échéant d'estimations pluriannuelles

Perspectives budgétaires des entités fédérées

- Mesures des budgets 2019 non intégrées dans la dernière projection (réalisée en juin 2018)
- Solde de financement des différentes entités influencé par :
 - impact des mesures adoptées (e.g. Oosterweel en Communauté flamande, pacte pour un enseignement d'excellence en Communauté française,...)
 - caractère restrictif de la politique budgétaire découlant de la prolongation des tendances récentes
 - « forces » macroéconomiques et démographiques

Solde de financement (en millions d'euros)



Perspectives budgétaires des entités fédérées

- Principales « forces » macroéconomiques et démographiques
 - Croissance du PIB
 - Taux d'intérêt
 - Inflation
 - Évolutions démographiques
 - Évolutions des bases imposables
- Impact asymétrique sur les différentes entités
 - Hétérogénéité des compétences
 - O Choix budgétaires effectués dans le passé

Structure des recettes et dépenses en 2017

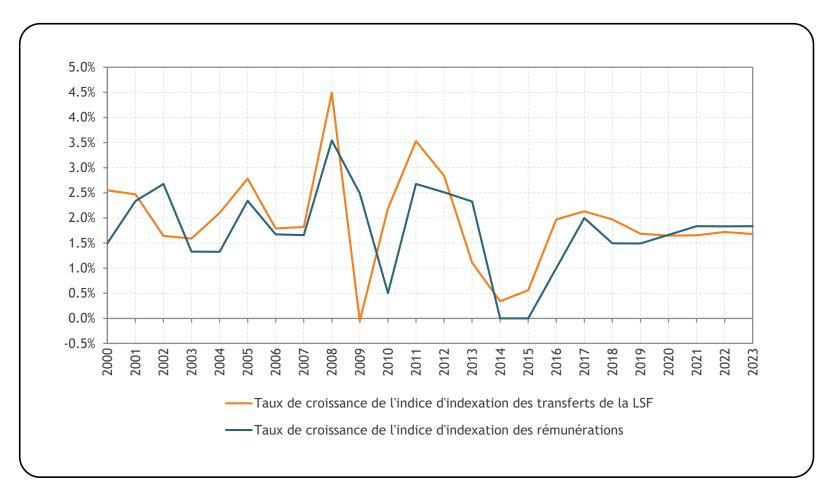
Source: ICN

	VG	RW	RBC	CF
Contributions au total des recettes:				
Fiscales et parafiscales	28%	40%	48%	0%
Transferts des administrations publiques	57%	50%	37%	85%
Autres	15%	9%	15%	15%
Contributions au total des dépenses:				
Rémunérations des salariés	30%	11%	24%	41%
Consommation intermédiaire et impôts payés	11%	9 %	15%	7%
Subventions	9%	15%	16%	2%
Prestations sociales en espèces	18%	19%	1%	12%
Prestations sociales en nature	11%	13%	2%	1%
Formation brute de capital fixe	4%	3%	9 %	1%
Transferts aux administrations publiques	12%	21%	25%	33%
Charges d'intérêts	1%	3%	2%	1%
Autres	4%	6 %	6%	2%

Facteurs d'indexation

- L'indice des prix servant à indexer les salaires et allocations sociales n'est pas identique à celui servant à indexer les dotations de la LSF.
 - Indice santé lissé (tenant compte de l'indice pivot)
 - Indice des prix à la consommation
- Impact en général temporaire

Facteurs d'indexation

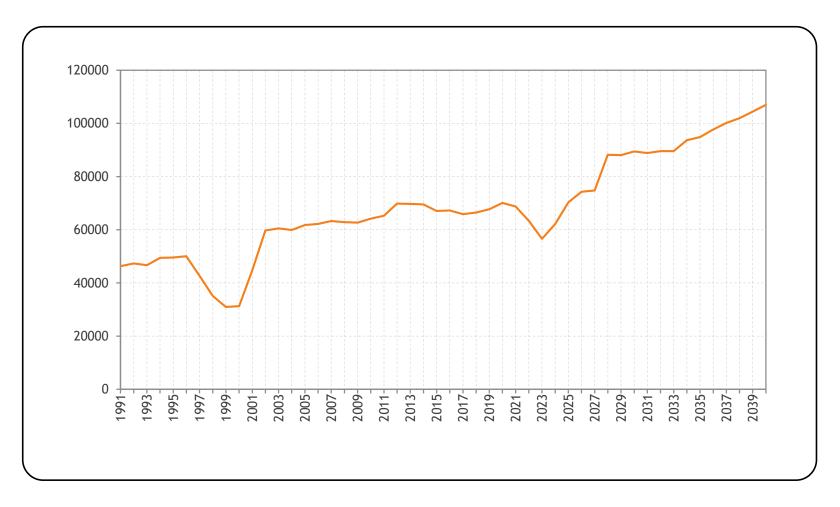


Démographie

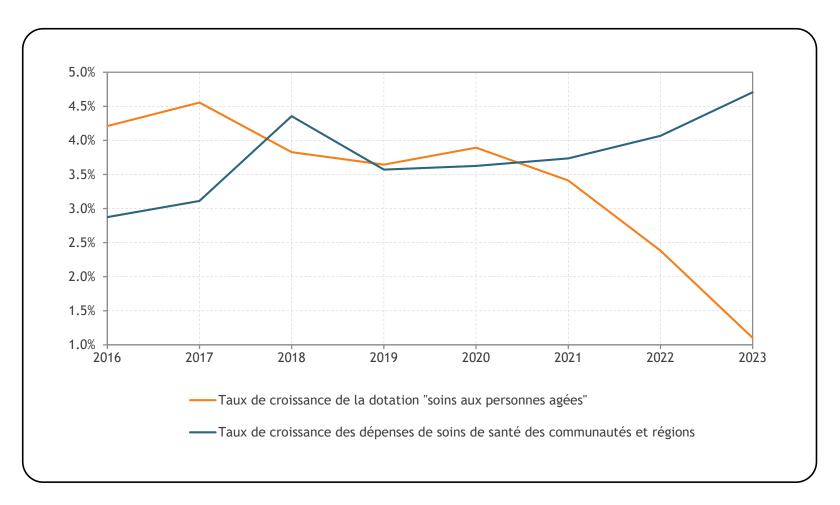
- Influence directe ou indirecte de la démographie sur plusieurs dépenses des Communautés et des Régions
 - Les dépenses d'enseignement
 - Les allocations familiales
 - O Les dépenses de soins de santé
- Liaison des dotations LSF reçues du pouvoir fédéral à des paramètres démographiques
 - O Par exemple, la dotation « soins aux personnes âgées » évolue, entre autres, avec la population de plus de 80 ans
- Lien pas toujours proportionnel entre l'évolution des dépenses et celle des recettes qui en théorie financent ces dépenses
- Exemple : dépenses de soins de santé

Population de 81 ans

Source: Perspectives démographiques 2017-2070



Dépenses de soins de santé



Bases imposables à l'IPP

- Déterminants des additionnels régionaux à l'IPP et de l'impôt État
 - O dynamique des bases imposables régionales
 - mesures prises par le pouvoir fédéral en amont de l'impôt État (e.g. « tax shift »)
- Évolution de l'impôt État lors de l'exercice d'imposition de l'année t approximée par l'évolution du précompte professionnel et des versements anticipés lors de l'année t-1
- Impôt État plus dynamique à Bruxelles qu'en Flandre et qu'en Wallonie dans les Perspectives économiques régionales
- Impact sur les parts régionales dans l'IPP perçu par le pouvoir fédéral et sur les dotations de la LSF

Taux de croissance du précompte professionnel et des versements anticipés

